PLAN DE FORMATION EN CIRCONSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Cadre institutionnel

Chaque enseignant affecté à une classe, à un poste spécialisé ou de remplacement, bénéficie de 18 heures de formation continue obligatoire. Les directeurs bénéficieront de 6h de formation au choix parmi les thèmes proposés et 12h consacrées au pilotage pédagogique de l'école en lien avec l'IEN de la circonscription.

Les 18 heures de formation continue pour les enseignants et les directeurs des écoles qui sont engagés dans l'évaluation externe seront intégralement consacrées à la réflexion collective et à la rédaction du rapport d'autoévaluation.

Les formations étant des temps de service, chaque absence devra être justifiée selon les modalités en vigueur.

Les enseignants spécialisés exerçant en RASED peuvent participer aux animations et formations pédagogiques de la circonscription s'ils le souhaitent. Ils doivent alors s'inscrire à celles-ci selon les mêmes modalités que les autres enseignants.

Modalités de formation

Pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles, le plan départemental de formation se décline sur plusieurs années, en trois volets complémentaires. Les enseignants suivront donc, dans la poursuite de l'année 2023-2024 et dans une logique de continuum et de parcours, soit des formations en constellation, soit des « suivis de constellations » (N+1 et acculturation) soit des formations dites « animations pédagogiques » qui s'articulent avec les plans départementaux en français et mathématiques.

Une offre départementale complètera le plan de formation proposé par la circonscription.

Formation en « constellations » (inscription prise en charge par l'équipe de circonscription)

Cette modalité de formation et d'accompagnement par un conseiller pédagogique durant 30 heures (avec remplacement pour partie) permet une réflexion précise en mathématiques ou en français d'un groupe d'environ 8 enseignants (appelé *constellation*). Les objets de travail sont déterminés à partir d'indicateurs robustes, des besoins et des préoccupations explicitement formulés et qui évoluent au fur et à mesure de l'avancée des travaux du groupe. La formation s'adosse sur des temps d'expérimentation et de mise en œuvre en classe (*temps avec remplacement*), que les observations croisées permettent d'évaluer, sur des analyses réflexives et sur des apports didactiques dans le but d'enrichir les pratiques professionnelles.

Formation « animations pédagogiques » (inscription prise en charge par l'équipe de circonscription ou par la DSDEN)

Afin de répondre aux besoins spécifiques de certains personnels, des formations ciblées seront proposées :

- aux néo-titulaires (PET1 et PET2): 6h français + 6h mathématiques + 6h aisance aquatique (PET1) ou 6h savoir rouler à vélo (PET2);
- aux PES à 100%: 18h d'animations pédagogiques (modules départementaux avec PEMF et/ou les conseillers pédagogiques départementaux);
- aux enseignants contractuels nouvellement recrutés à la rentrée 2024 : 18h d'accompagnement à la prise de poste (M@gistère) ;
- aux enseignants contractuels recrutés avant la rentrée 2024 : se référer au plan de formation proposé par la circonscription ;
- aux enseignants ayant en charge une classe de CP pour la première fois et qui ne participe pas à la formation en constellations : modules départementaux spécifiques en maths et en français ;
 - 🛕 Penser à se faire connaître auprès de la secrétaire de la circonscription pour recensement (ien-fonsorbes.secretaire@ac-toulouse.fr)
- aux directrices et directeurs : santé, sécurité, risques majeurs, Unité de Prévention Primaire, laïcité, prévention au harcèlement, etc. ;
- des stages de formation continue, avec remplacement, sont prévus en public désigné. Les inscriptions ne seront pas à réaliser par les intéressés. Ces stages de formation continue concernent principalement des personnels qui exercent des missions pour la première fois ou qui exercent dans des territoires avec des caractéristiques spécifiques (formation initiale des directeurs, formation des enseignants exerçant nouvellement en ULIS, UEE, UPE2A, formation des enseignants en éducation prioritaire renforcée, formation des enseignants préparant le CAFIPEMF, etc.).

Principe de continuité

Les thèmes et objets de formation proposés s'inscrivent dans la continuité de ceux qui ont été réalisés lors des précédentes années scolaires afin de développer une culture commune au sein d'un même cycle.

Modalités pratiques

Comme l'année dernière, certaines inscriptions seront prises en charge par l'équipe de circonscription et d'autres seront des inscriptions à réaliser individuellement (GAÏA accessible depuis le portail : https://si1d.ac-toulouse.fr/). Voir tableau en page 2.

La durée de formation à laquelle chaque enseignant a droit est proportionnelle à sa quotité de service.

Les enseignants exerçant à temps partiel qui souhaitent bénéficier de la totalité d'un module de formation pourront le faire même si le temps de formation excède celui correspondant à leur quotité de service.

Quotité de service	Durée	Enseignants hors constellation et hors direction d'école		
100 %	18 h	6h parcours Mathématiques	6h parcours Langue Française	6 h parcours « autre »
80 % et 78,13 %	15h	6h parcours Mathématiques	6h parcours Langue Française	3h parcours « autre »
75 % et 65,63 %	12h	6h parcours Mathématiques	6h parcours Langue Française	
50 % et 56,25 %	9h	6h parcours Mathématiques OU 6h parcours Langue Française		ET 3h parcours « autre ».

1) Directrices et directeurs d'écoles (inscription prise en charge par l'équipe de circonscription) ;

Formation continue des directeurs : - 12 h de pilotage avec l'IEN (UPP, sécurité, etc.)

- 6 h en fonction du cycle d'exercice (au choix pour les directeurs ou directrices totalement déchargés)
- si le directeur est également enseignant en C1, 6 heures de formation à la laïcité et aux valeurs de la République ;
- si le directeur est également enseignant en C2, 30 heures de formation en constellation ;
- si le directeur est également enseignant en C3, 6 heures de formation à la lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe);

A les directeurs bénéficiant d'une décharge totale s'inscriront individuellement sur le module qu'ils n'ont pas suivi précédemment.

2) Les enseignants titulaires remplaçants (TR ou TS): inscription individuelle en fonction des besoins et/ou de l'affectation (voir tableau;

3) Les enseignants adjoints (hors PES, PET1, PET2, PEMF) :

COLES	EEPU et EMPU Paul Langevin SEYSSES ; EEPU et EMPU Flora Tristan SEYSSES ; EPPU Edith Piaf LAMASQUÈRE	INSCRIPTION	
C1	Acculturation à la réflexion menée en constellations en 2023-2024 en mathématiques et en français		
	+ module de formation « Laïcité et valeurs de la république »	circonscription	
C2	Formation en constellations en mathématiques et/ou en français.	circonscription	
C 3	Formations départementales en mathématiques « Le cube dans tous ses états » (M@gistère) et en français « Appropriation du guide : la grammaire du CP à la 6° » (M@gistère) + module « Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire : pHARe »	individuelle	
COLES	EEPU La Fontaine FONTENILLES ; EEPU La Béouzo FONSORBES ; EEPU RIEUMES ; EEPU STE FOY DE PEYROLIÈRES	INSCRIPTION	
C2 & C3	ÉVALUATION EXTERNE Les enseignants et les directeurs des écoles pour lesquelles l'évaluation externe aura lieu cette année, bénéficient de 18h décomptées du temps de formation continue. Comme lors de la précédente année scolaire, un temps supplémentaire pourra probablement être envisagé avec allocation de formation durant le temps de vacance de classe.	individuelle	
COLES	EPPU BONREPOS ; EPPU POUCHARRAMET ; EMPU EMPEAUX ; EEPU SAINT-THOMAS ; EMPU La Fontaine FONTENILLES	INSCRIPTION	
C 1	Acculturation à la réflexion menée en constellations en 2023-2024 en mathématiques et en français + module de formation « Laïcité et valeurs de la république ».	circonscription	
C2	Formations départementales en mathématiques « Le PLIOX pour reproduire des assemblages » (M@gistère) et en français « Appropriation du guide : la grammaire du CP à la 6° » (M@gistère) + module « Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire : pHARe »	individuelle	
С3	Formations départementales en mathématiques « Le cube dans tous ses états » (M@gistère) et en français « Appropriation du guide : la grammaire du CP à la 6° » (M@gistère) + module « Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire : pHARe »	individuelle	
COLES	EPPU Cantelauze FONSORBES ; EPPU SAIGUÈDE ; EPPU LABASTIDE CLERMONT	INSCRIPTION	
C1	Acculturation et approfondissement à la réflexion menée en constellations en 2023-2024 en mathématiques et en français + module de formation « Laïcité et valeurs de la république »	circonscription	
C2	Formations départementales en mathématiques « Le PLIOX pour reproduire des assemblages » (M@gistère) et en français « Appropriation du guide : la grammaire du CP à la 6° » (M@gistère) + 6h autres parmi l'offre départementale	individuelle	
C 3	Formations départementales en mathématiques « Le cube dans tous ses états » (M@gistère) et en français « Appropriation du guide : la grammaire du CP à la 6° » (M@gistère) + module « Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire : pHARe »	individuelle	
	T		
COLES	EPPU Génibrat FONTENILLES; EEPU et EMPU Trépadé FONSORBES; EMPU La Béouzo FONSORBES; EEPU LAUTIGNAC; EMPU RIEUMES; EEPU SABONNÈRES; EEPU BRAGAYRAC; EMPU STE FOY DE PEYROLIÈRES; EMPU Petit Prince SAINT-LYS; EEPU Florence Arthaud SAINT-LYS; EPPU Tabarly SAINT-LYS	INSCRIPTION	
C 1	Acculturation et approfondissement à la réflexion menée en constellations en 2023-2024 en mathématiques et en français + module de formation « Laïcité et valeurs de la république »	circonscription	
C2	Formation en constellations en mathématiques et/ou en français	circonscription	
C3	Formations départementales en mathématiques « Le cube dans tous ses états » (M@gistère) et en français « Appropriation du guide : la grammaire du CP à la 6° » (M@gistère) + module « Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire : pHARe »	individuelle	